



Conseil Consultatif Du Quartier

« Le Saule Blanc »

Compte rendu du 19/10/2021

Réunion Publique



Compte rendu de la réunion Du Conseil Consultatif de Quartier « Le Saule Blanc »

Date de la réunion publique : Le mardi 19 octobre 2021

Heure du début de la réunion : 18h30

Heure de fin de la réunion : 21h30

Elus présents : M. Othman ASAADI, M. Théo FONSECA, Mme Nora HADERBACHE, M. Didier GIRARDY

➤ L'ordre du jour

- Les travaux de la ligne 15 de la Société du Grand Paris
- La circulation
- Les nuisances
- Les zones commerciales
- Les problèmes de stationnement
- Questions / Réponses des citoyens

➤ Les travaux de la ligne 15 de la Société du Grand Paris

La présentation du projet a été effectuée par les représentants de la société du Grand Paris à la demande de la municipalité ainsi que des habitants du quartier.

Ce projet est un enjeu touristique, il tend à une meilleure accessibilité des aéroports

Il représente un gain de temps pour les usagers pour accéder à leur travail ou à leurs loisirs

Il facilite les déplacements en banlieue

Il est créateur d'emploi, 5% à 10% des emplois sont réservés aux personnes en insertion professionnelle. 7 entreprises de Bondy travaillent aujourd'hui avec la SGP.

1. Moyens de communication de la SGP

- Un agent de proximité est à disposition des Bondynois pour répondre à toutes leurs questions. Il veille au respect des règles de bonne tenue des chantiers et assure la médiation entre les acteurs des chantiers et les riverains.



Frantz Nestor
07 76 99 25 70

- « La fabrique du métro » est un lieu qui a été créé par la SGP afin de tester les futurs équipements, raconter et s'approprier le projet. C'est un lieu accessible gratuitement sur réservation. (Societedugrandparis.fr/visiterlafabrique)
- A chaque étape du chantier une communication sera publiée par support-papier et également sur le site internet : www.societedugrandparis.fr (une inscription à leur newsletter est possible permettant de recevoir toutes les informations).

2. Calendrier des chantiers de la gare du pont de Bondy

La gare du pont de Bondy desservira trois communes, Noisy-le-Sec, Bobigny et Bondy.

L'architecture de cette future gare a fait l'objet d'un concours international.



BIG & Silvio d'Ascia Architecture - Station de métro de la Ligne 15 Est du Grand Paris Express Bondy

Sur toute la durée des travaux, la circulation de la RN3 restera possible bien qu'elle sera impactée. Depuis 2019, les travaux préalables ont débuté, ils se termineront en 2023. En 2024, la construction de la gare sera lancée.

Les emprises de chantier sur les trois communes se situeront sur l'ancien Comptoir Général des Fontes Plastiques, autour de la bretelle autoroutière et à Bobigny côté nord du canal.

3. Calendrier des chantiers de la gare de Bondy

Sur toute la durée des travaux, la gare RER E restera ouverte.

A ce jour, la SNCF débute les travaux de la gare en prolongeant le passage souterrain et en réaménageant la gare jusqu'en 2025. De ce fait, ils déplacent la zone de contrôle et de vélo. L'entrée s'effectuera du côté de la rue de la Liberté ou sur l'entrée principale.

Ce chantier débutera par des travaux de terrassement et poursuivra par le forage pour ensuite procéder à l'aménagement. Une partie des travaux se feront de nuit afin de maintenir la circulation du T4.



La SGP a aussi élargi la rue de la Liberté afin de faciliter le passage des camions. Un feu sera mis en place pour fluidifier la circulation.

Fin 2025 quand la SNCF aura fini ses travaux, la construction de la gare du Grand Paris Express débutera. La passerelle ne sera plus accessible, elle sera utilisée comme bande convoyeuse pour transporter les déblais.

4. Collectif anti nuisance

La SGP précise que pour son bon déroulement et pour une question de sécurité, elle a besoin de 2 emprises. En effet l'emprise Nord n'est pas suffisante. Elle affirme avoir étudié plusieurs solutions avant d'envisager que l'emprise Sud se fasse là où elle est prévue aujourd'hui. L'étude est menée depuis 2016.

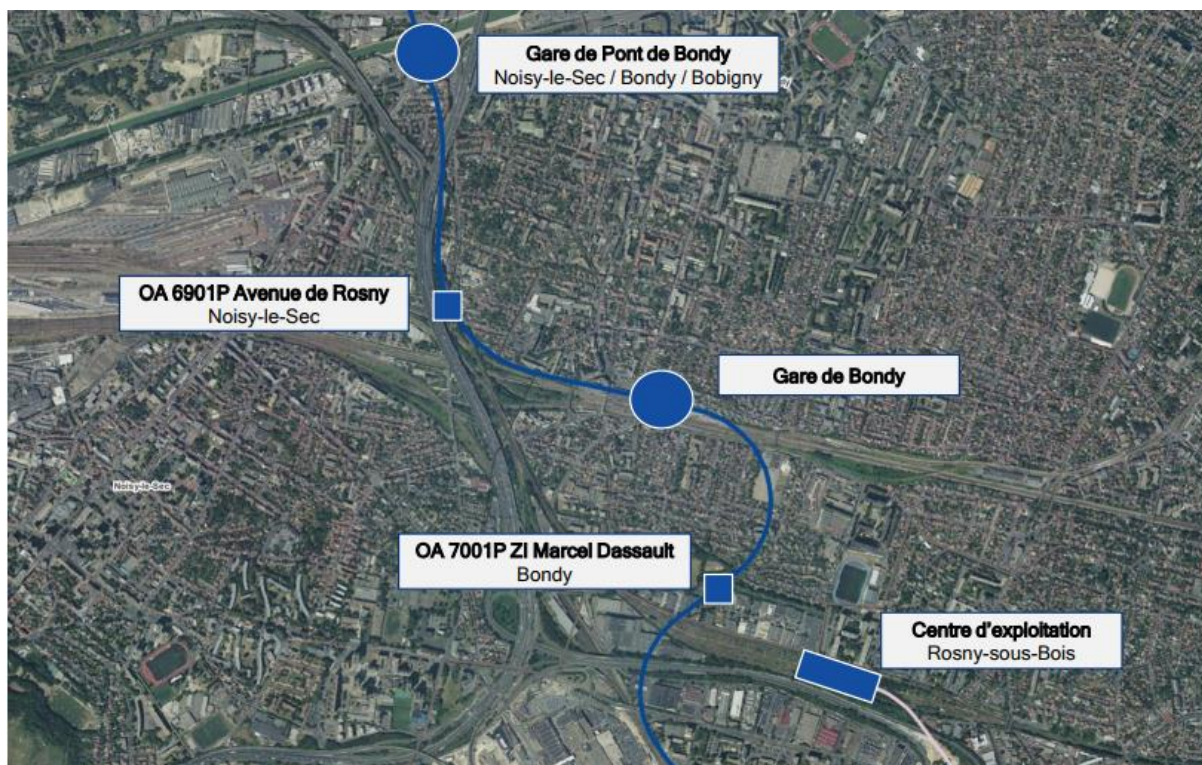
Un collectif s'est créé afin de proposer différentes solutions alternatives afin d'éviter la mise en place de l'emprise Sud.

Il précise que l'emprise Sud nécessite de détruire des habitations et elle se situe devant une crèche. Les habitants souhaitent alerter sur les nuisances que cela pourraient engendrer.

Le passage des camions par le pont Jules Ferry serait dangereux et la circulation des piétons sur celui-ci ne serait plus adaptée.

Les solutions techniques révélées par ce collectif ne sont pas viables selon la SGP cependant le collectif souhaite un appui de la municipalité pour rencontrer des experts et leur prouver par des études que leurs propositions soumises ne sont véritablement pas concevables.

5. Le tunnelier

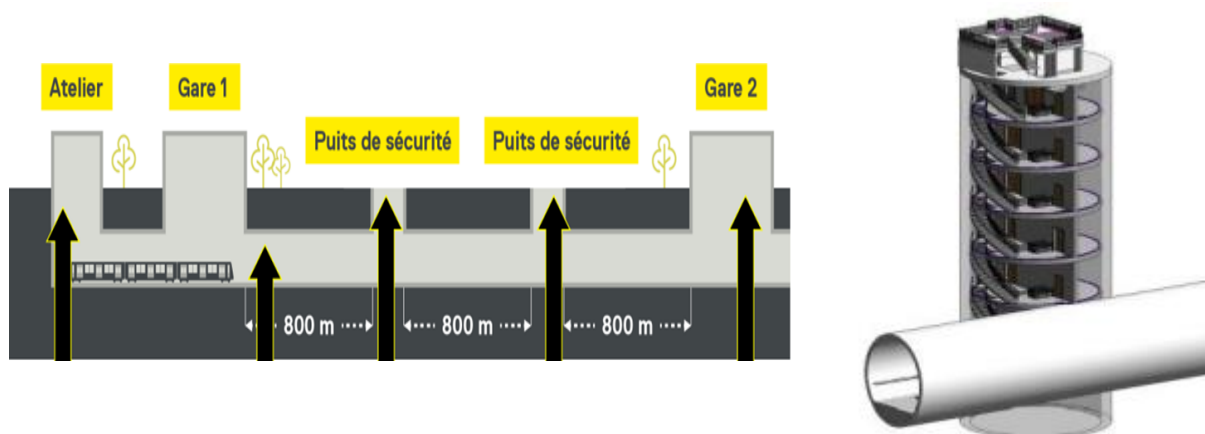


Tracé du tunnel :

La SGP affirme qu'il n'y a pas de tracés précis et qu'une étude plus poussée est en cours pour affiner le traçage. Ils ont averti les habitants qu'ils n'avaient pas à s'inquiéter et dans le cas où le tunnel passerait en dessous d'un domicile, le propriétaire serait indemnisé.

- Puits de sécurité :

Depuis l'incident du Mont-Blanc de 1999, de nouvelles dispositions ont été prises, un puits de sécurité doit être créé tous les 800 mètres afin que les secours puissent intervenir rapidement en cas de nécessité. Un puits se situera à Noisy-le-Sec dans la zone limitrophe de Bondy et un autre puits sur la zone industrielle Marcel Dassault.



6. Question / réponse avec la SGP

Les habitants ont demandé une réunion spéciale sur les travaux du Grand Paris en associant la SGP afin de présenter différentes études alternatives.

La SGP a affirmé qu'il n'y a aucun risque à utiliser la passerelle au-dessus de l'Intermarché en tant que bande convoyeuse pour extraire les déblais.

La SGP a assuré que le niveau de décibels serait mesuré chaque jour afin de prendre en compte les nuisances sonores que le chantier pourrait causer.

Le marché est maintenu le stationnement des forains est en cours de traitement.

➤ Circulation

Les habitants demandent une étude globale de la circulation sur l'ensemble de la ville.

L'allée du rendez-vous et la rue des Frères Darty sont très souvent prises à contresens.

Les nuisances

La police Municipale a étendu ses horaires de 7h à 23h et prochainement jusqu'à 2h pour répondre au mieux à la demande des riverains

L'installation de caméras vidéosurveillance est prévue prochainement

Un arrêté est signé par le Maire sur la consommation d'alcool sur les lieux publics ainsi que pour la fermeture des épiceries.

Une brigade dédiée aux commerces est instituée par la police nationale. Les nuisances causées par les commerces relèvent de leur champ de compétence.

➤ Les zones commerciales

La ville continue son plan de réimplantation des commerces de proximités :

- La boucherie Dougall a trouvé un repreneur et une boucherie traditionnelle va très prochainement ouvrir,
- Différents commerces vont très prochainement ouvrir sur la place Neuburger, tel qu'un poissonnier, un restaurant ainsi qu'une brasserie.

Mme Haderbach élue aux commerces a souhaité soulignée que les nouveaux commerces faisaient suite à une étude sur le besoin des habitants dans les zones d'implantation.

➤ Les problèmes de stationnement

La municipalité prévoit un plan d'aménagement de parking pour pallier aux problèmes de stationnement sur le territoire. Elle envisage des futurs parkings sur la ZAC Gatine, la place Charles de Gaulle et la place Neuburger.

Des vidéos verbalisations seront à l'étude au cours de 2022

Rue Henri Douillot, certains habitants souhaitent l'installation de bornes anti stationnement et des ralentisseurs. La rue se situe également sur la ville de Pavillon Sous-Bois, il faudrait mener une action commune.

➤ Questions / Réponses des citoyens

Les membres du conseil ont insisté sur le fait qu'ils attendaient que la municipalité puisse garantir la sécurité et la tranquillité de l'espace public,

Afin lutter contre la bétonisation, Mr Cheval, conseiller municipal délégué à l'urbanisme a reçu l'ensemble des promoteurs qui ont déjà eu le permis de construire ; De nouvelles directives ont été fixées par la municipalité afin de préserver les zones pavillonnaires. Il travaille actuellement sur le nouveau PLU (plan local d'urbanisme).

Certains habitants ont soulevé un problème d'assiduité concernant le port du masque dans les commerces.